https://www.geckco.ch/bcc/spip.php?article859

Les News de Swiss Badminton

- Entraînements - Cours - 2021-2022 -

Date de mise en ligne : mercredi 16 février 2022

Date de parution : 12 septembre 2021

Copyright © BC Chênois - Tous droits réservés

Sommaire

- 16 février 2022 - A partir (...)
- 10 septembre 2021 - Extension
- 9 sept. 2021 - Informations
- 2 sept. 2021 - Swiss Badminton

16 février 2022 - A partir du 17.2.2022 : Le badminton à nouveau possible sans restriction

Cher/chère membre

GOOD NEWS ! Lors de sa séance du 16 février, le Conseil fédéral a décidé de lever la plupart des mesures actuellement en vigueur au 17 février 2022. Le sport suisse en profite également :

Toutes les mesures applicables au sport seront levées. Ainsi, outre le certificat Covid, le port du masque pour pratiquer le sport en intérieur ne sera plus obligatoire. La pratique du badminton sera donc à nouveau possible sans restriction dès demain, jeudi.

Merci de continuer à respecter les mesures d'hygiène et de ne vous rendre à l'entraînement et aux compétitions que si vous ne présentez aucun symptôme de maladie.

L'ordonnance COVID-19 situation particulière sera abrogée à la fin du mois de mars et les cantons seront à nouveau responsables de l'application de la loi sur les épidémies. Les cantons peuvent donc imposer des mesures plus strictes. Les règles cantonales prévalent toujours sur les directives nationales. Il est donc recommandé aux organisateurs d'entraînements et de compétitions en salle de contrôler les directives cantonales bien en avance.

Salutations sportives
Swiss Badminton

10 septembre 2021 - Extension du certificat Covid | Mesures à partir du 13 septembre

Cher, chère Membre

Comme annoncé mercredi par le Conseil fédéral, l'obligation du certificat Covid sera étendue à partir du 13 septembre. Afin d'endiguer la pandémie du coronavirus, les nouvelles mesures prévoient désormais la présentation d'un certificat Covid valide à l'entrée d'espaces intérieurs tels que les installations de loisirs et de sport et lors de la participation à des événements (sportifs).

Comme déjà annoncé la semaine dernière, Swiss Badminton soutient cette extension de l'obligation de présenter le

certificat, qui est également approuvée par Swiss Olympic, et appelle également la communauté du badminton en Suisse à se faire vacciner si possible. De cette façon, nous voulons faire partie de la solution pour contenir le virus et permettre de continuer à jouer au badminton.

Swiss Badminton est conscient que cette décision aura un impact sur les régions, les clubs, les centres ainsi que sur l'organisation des IC et des tournois. Nous recueillons actuellement les réactions et nous vous informerons à la mi-octobre si des modifications du règlement sont nécessaires. Veuillez envoyer vos questions et commentaires à mailto:info swiss-badminton.ch.

Mesures à partir du 13 septembre :

Entraînements :

- Les groupes d'entraînements fixes* jusqu'à 30 personnes peuvent s'entraîner sans certificat. Cela signifie que les entraînements de clubs peuvent continuer à avoir lieu sans effort supplémentaire.
- Si le groupe est supérieur à 30 personnes, le certificat devient obligatoire.
- Veuillez noter que les exploitant.e.s des installations décident généralement si l'entraînement des clubs a lieu avec ou sans certificat.

* cela s'applique aussi aux groupes d'entraînement mixte (jeunes de moins de 16 ans et adultes de plus de 16 ans). Swiss Badminton recommande aux moins de 16 ans de porter un masque s'ils ne sont pas vaccinés, pas guéris ou pas testés (exception : sur le terrain).

Interclub :

- Les matchs IC sont des événements sportifs et le certificat est donc obligatoire pour toutes les ligues (y compris les joueurs/euses, spectateurs/trices, coaches, arbitres, etc.)
- Les jeunes de moins de 16 ans sont actuellement exemptés de l'obligation de présenter un certificat.
- Le traçage des contacts doit être effectué pendant le match IC :
  o Un outil d'enregistrement gratuit est disponible sur l'application SwissCovid.
  o Des listes de présence peuvent également être tenues.
- Les dispositions suivantes s'appliquent aux groupes mixtes (jeunes de moins de 16 ans et adultes de plus de 16 ans) :
  o Aucune obligation de certificat jusqu'à 16 ans.
  o Certificat obligatoire à partir de 16 ans.
  o Les jeunes de moins de 16 ans qui sont vaccinés, guéris ou testés sont exemptés de l'obligation du port du masque.
  o Swiss Badminton recommande aux jeunes de moins de 16 ans de porter un masque s'ils ne sont pas vaccinés, pas guéris ou pas testés (exception : sur le court).

Tournois (nationaux) :

- Certificat obligatoire pour les joueurs âgés de 16 ans et plus, y compris les spectateurs/trices, les entraîneur.e.s, les arbitres, etc.
- Pour les tournois qui ne sont organisés que pour les jeunes de moins de 16 ans, les dispositions suivantes s'appliquent toujours :
  o Si des places debout sont disponibles pour les spectateurs/trices ou s'ils peuvent se déplacer librement, un maximum de 250 personnes (ou un maximum de deux tiers de la capacité de la salle) est autorisé à l'intérieur.

o Les personnes qui ne sont pas complètement vaccinées devraient idéalement se tester avant l'événement.
o Pour le public : masque obligatoire et distanciation sociale.
o Nourriture et boissons ne peuvent être consommées que dans la zone dédiée à la restauration, sauf si des coordonnées sont collectées, auquel cas la consommation est également autorisée à la place où l'on s'assied.

- Pour les tournois avec des groupes mixtes, les dispositions suivantes s'appliquent (jeunes de moins de 16 ans et adultes de plus de 16 ans) :
  o Aucune obligation de certificat jusqu'à 16 ans.
  o Certificat obligatoire à partir de 16 ans.
  o Les jeunes de moins de 16 ans qui sont vaccinés, guéris ou testés sont exemptés de l'obligation du port du masque.
  o Swiss Badminton recommande aux jeunes de moins de 16 ans de porter un masque s'ils ne sont pas vaccinés, pas guéris ou pas testés (exception : sur le terrain).
- Le traçage des contacts doit être effectué par l'organisateur du tournoi :
  o Un outil d'enregistrement gratuit est disponible sur l'application SwissCovid.
  o Il est également possible de tenir une liste des présences.

Centres de badminton :

-* Certificat obligatoire à partir de 16 ans. Exception : les groupes d'entraînement permanents comptant jusqu'à 30 personnes (par exemple, les entraînements de clubs).

- Le mélange de groupes n'est pas autorisé. Par exemple, présence simultanée des groupes d'entraînement fixes susmentionnés et des abonnés.
- Aucune obligation de certificat jusqu'à 16 ans.
- Le traçage des contacts doit être effectué par le centre.

Tournois internationaux (équipe nationale/équipe nationale junior) :
Le Conseil fédéral veut durcir sensiblement les règles d'entrée dès le 20 septembre et a envoyé deux variantes en consultation le 20 septembre. La décision sera prise d'ici le 14 septembre.

- Dans la première variante, les personnes non vaccinées ou non guéries (à partir de 16 ans) doivent présenter un test négatif lors de leur entrée en Suisse - quelle que soit leur provenance./Après quatre à sept jours, un deuxième test doit être effectué. Le résultat de ce deuxième test doit être envoyé aux autorités cantonales. Les coûts des tests antigèniques ou PCR sont à la charge de la personne.
- Dans la deuxième variante, les personnes qui n'ont pas été vaccinées ou qui ne sont pas guéries (à partir de 16 ans) doivent également présenter un test antigénique ou PCR négatif à l'entrée en Suisse, qu'elles paient elles-mêmes. Après l'entrée, cependant, ces personnes doivent être mises en quarantaine pendant dix jours. La quarantaine peut être levée au plus tôt au bout de sept jours avec un test PCR négatif autofinancé.

Ces deux variantes auront un impact massif sur la participation aux tournois internationaux. Swiss Badminton demande donc instamment aux joueurs/euses et aux entraîneur.e.s de se faire vacciner afin qu'ils puissent continuer à voyager en Suisse de manière acceptable.

Swiss Badminton ne remboursera plus les tests pour les joueurs/entraîneurs non vaccinés à partir du 1er octobre 2021. Cela ne s'applique pas aux joueurs/entraîneurs vaccinés qui devront continuer de se faire tester.

Camps d'entraînement :

Camps d'entraînement SB

Copyright © BC Chênois

Les camps d'entraînement organisés par Swiss Badminton ne sont pas constitués d'un groupe d'entraînement fixe. Par conséquent, ce qui suit s'applique en principe :

- Certificat obligatoire pour tous les participants à partir de 12 ans.
- Les frais liés aux tests des personnes non vaccinées ne seront plus pris en charge par Swiss Badminton à partir du 1er octobre 2021.

Camps d'entraînement des clubs et régions
Les camps d'entraînement des clubs et des régions dont le groupe d'entraînement fixe ne dépasse pas 30 personnes sont exemptés de l'obligation de certificat.

Dès que le groupe d'entraînement est mixte, les règles suivantes s'appliquent :

- Certificat obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans.
- Les jeunes de moins de 16 ans qui sont vaccinés, guéris ou testés sont exemptés de l'obligation du port du masque.
- Swiss Badminton recommande aux jeunes de moins de 16 ans de porter un masque s'ils ne sont pas vaccinés, pas guéris ou pas testés (exception : sur le terrain).

Evénements de club (indoor) :

Les manifestations et festivités du club doivent être tenue avec le certificat. Les exceptions sont les événements de moins de 30 personnes, où les personnes participantes se connaissent toutes et qui se déroulent dans des locaux séparés en groupes homogènes (par exemple, un entraînement).

Applications Covid importantes (source OFSP) :

Application Covid Certificate
JPEG - 3.9 ko Le certificat Covid peut être utilisé sous forme papier ou sous forme électronique. À cette fin, l'application « COVID Certificate » peut être téléchargé gratuitement sur l'App Store d'Apple, le Play Store de Google et l'AppGallery de Huawei. Avec l'application le code QR figurant sur le certificat COVID est scanné et enregisté sur le portable. Aucune donnée n'est sauvegardée dans un système central.

Application Covid Certificate Check (pour le contrôle du certificat pour des organisateurs de tournois par exemple)
JPEG - 3.7 ko L'application « COVID Certificate Check » tout comme l'application « COVID Certificate », est disponible gratuitement pour téléchargement sur l'App Store d'Apple, le Play Store de Google et l'AppGallery de Huawei.
L'application « COVID Certificate Check » a été développée afin de pouvoir vérifier l'authenticité et la validité d'un certificat COVID. Elle permettra de scanner le code QR sur le certificat papier ou dans l'application « COVID Certificate » et de vérifier la signature électronique qu'il contient. La personne qui procède au contrôle dans l'application « COVID Certificate Check » voit alors le nom et la date de naissance du titulaire et si le certificat COVID est valide. Elle doit alors comparer le nom et la date de naissance avec un document d'identité sur lequel figure une photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de séjour, carte d'étudiant ou SwissPass, par exemple), si la personne est inconnue au contrôleur, et s'assurer ainsi que le certificat a bien été établi pour cette personne.

Lors de la vérification, l'application ne sauvegarde aucune donnée dans un système central ou dans l'application « COVID Certificate Check ».

Copyright © BC Chênois

SwissCovid App (par exemple, création de codes QR pour le traçage de contacts pour les organisateurs de tournois) :
JPEG - 3.5 ko L'application SwissCovid peut également être utilisée comme outil de recherche de contacts. L'organisateur d'un événement crée un code QR que les participants scannent à leur arrivée. Après la manifestation, ils confirment dans l'application qu'ils sont partis. Ces informations sont stockées localement sur leur téléphone pendant 14 jours. Si, après l'événement, une personne est testée positive au coronavirus et saisit son code COVID dans l'application, tous les participants présents à la même manifestation que la personne infectée (en même temps qu'elle et jusqu'à 30 minutes après son départ) reçoivent une notification automatique.
Installer l'application SwissCovid : Play Store de Google pour Android ou App Store d'Apple pour iOS.

Les tests qui sont valables pour le certificat (source OFSP)

- Test PCR négatif ou
- Test antigénique négatif

Pour les autotests et pour les tests anticorps, aucun certificat Covid n'est délivré.

Quelle est la durée de validité du certificat ? (source OFSP)
Pour les personnes vaccinées

- 365 jours à compter de l'administration de la dernière dose du vaccin *Pour les personnes guéries*
- La validité commence le 11e jour suivant le résultat de test positif et dure 180 jours à compter du résultat du test *Pour les personnes testées négatives*
- Test PCR : 72 heures après le prélèvement de l'échantillon
- Test rapide antigénique : 48 heures après le prélèvement de l'échantillon

De plus amples informations sont disponibles sur le site de l'OFSPO et dans le dossier Covid-19 sur swiss-badminton.ch.

Salutations sportives
L'équipe de Swiss Badminton

---

9 sept. 2021 - Informations préliminaires | Extension du certificat Covid

Cher/chère Membre,

Le Conseil fédéral a communiqué hier de nouvelles mesures pour contenir la pandémie du Covid-19, qui entreront en vigueur lundi prochain, le 13 septembre. L'extension du certificat concerne notamment les espaces intérieurs tels que les installations de loisirs ainsi que les événements (sportifs) se déroulant à l'intérieur.

Nous sommes en train de clarifier certains points et nous travaillons d'arrache-pied pour compiler les documents pertinents pour les clubs, les centres et les joueurs/euses de badminton.

Copyright © BC Chênois

Nous espérons pouvoir communiquer demain, vendredi, l'impact des nouvelles mesures sur le badminton en Suisse.

Merci de votre compréhension et de votre patience.

Salutations sportives
Swiss Badminton

2 sept. 2021 - Swiss Badminton soutient les appels à la vaccination de la Confédération et de Swiss Olympic

Chère/cher membre,

La semaine dernière, Swiss Olympic a lancé un appel à la vaccination et s'est prononcé en faveur du certificat Covid, si le Conseil fédéral décidait de l'utiliser. Il s'agit avant tout de préserver nos libertés, pour lesquelles nous nous sommes encore battus, et de continuer à pouvoir faire et regarder du sport.

Lors de sa réunion du 31 août, le comité central de Swiss Badminton a décidé à l'unanimité de soutenir l'appel à la vaccination lancé par l'organisation faîtière du sport suisse, Swiss Olympic. Dans le sondage lancé par Swiss Badminton au début du mois d'août, une courte majorité des clubs de badminton suisses s'est également prononcée en faveur d'une recommandation de vaccination par la fédération.

Si l'obligation du certificat Covid devait être introduite, Swiss Badminton la soutiendrait également. Ce n'est pas encore le cas comme l'a communiqué le Conseil fédéral hier. Le comité central a également décidé de **ne pas introduire l'obligation d'un certificat anticipé pour les tournois et les IC**. À présent, il appartient aux clubs et aux organisateurs de tournois d'utiliser ou non le certificat pour leurs événements. Les concepts de protection de Swiss Badminton sont toujours d'actualité et peuvent être téléchargés ici.
Cependant, Swiss Badminton encourage les responsables de clubs à aborder de manière proactive une éventuelle future introduction de l'obligation du certificat.

Swiss Badminton est conscient qu'un éventuel certificat obligatoire, s'il est établi par le Conseil fédéral, **posera de grands défis aux clubs**, également en ce qui concerne l'organisation des IC et des tournois.

Nous vous demandons, en tant qu'athlète, amateur de badminton, membre ou responsable de club, de rester actif dans votre club, de le soutenir et d'aborder la question du certificat avec un certain calme. Aidez-nous à rendre possible la saison 2021/22. Merci beaucoup.

Salutations sportives et bon début de saison.
Swiss Badminton
JPEG - 494.6 ko